

En 2020, le Grand Secteur d'Activité (GSA) de la Construction réalise le 3^e chiffre d'affaires le plus élevé de la Principauté. Il est l'un des secteurs ayant le mieux résisté à la crise sanitaire, et affiche la 3^e progression de chiffre d'affaires avec les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien et les Activités immobilières.

Le secteur regroupe près de 11 % des salariés de la Principauté et compte 486 établissements actifs. Ce GSA représente en 2019 près de 10 % du PIB monégasque, et il en est le 3^e plus gros contributeur.

Le chiffre d'affaires (CA) de la Construction progresse

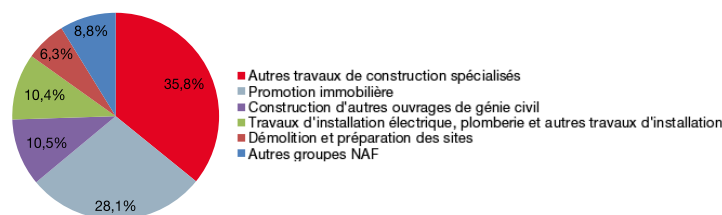
1. CA de la Construction en 2019 et 2020 par groupe NAF

	2019	2020	Variation
Autres travaux de construction spécialisés	630,6	727,6	15,4%
Promotion immobilière	434,7	571,0	31,4%
Construction d'autres ouvrages de génie civil	381,6	213,6	-44,0%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	223,5	210,7	-5,7%
Démolition et préparation des sites	37,8	128,8	240,8%
Autres groupes NAF	219,8	178,4	-18,8%
Total CA Construction	1 927,9	2 030,1	5,3%
CA global hors Act. financières et d'assurance	14 993,4	13 966,4	-6,9%

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

2. Composition du CA de la Construction par groupe NAF en 2020



Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

En 2020, le chiffre d'affaires de la Construction dépasse les 2 milliards d'euros. Ce secteur est l'un des rares de la Principauté à avoir eu une variation de chiffre d'affaires positive entre 2019 et 2020 (+5,3 %) : il représente cette année plus de 14 % du chiffre d'affaires de Monaco hors Activités financières et d'assurance (contre 12,9% l'année dernière).

Les principaux groupes NAF pourvoyeurs sont les Autres travaux de construction spécialisés (constitués notamment des Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment), la Promotion immobilière, et la Construction d'autres ouvrages de génie civil (respectivement 35,8 % du chiffre d'affaires du secteur, 28,1 % et 10,5 %).

La variation positive de chiffre d'affaires est essentiellement due aux bons résultats de la Promotion immobilière (+136,3 millions d'euros) et des Autres travaux de construction spécialisés (+97,0 millions d'euros).

Un secteur majoritairement masculin avec une répartition par nationalité plus homogène

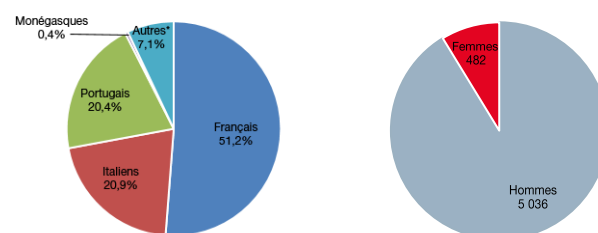
De par la nature des métiers exercés dans ce secteur, les salariés de la Construction sont très majoritairement des hommes (91,3 %). Par ailleurs, ce GSA est celui qui compte la plus faible proportion de Français parmi ses salariés (51,2 % contre 62,5 % au global). Il en va de même pour les Monégasques (moins de 0,5 % contre 1,9 %). Près de 21 % sont Italiens et 20,4 % sont Portugais.

Les Autres travaux de construction spécialisés, dont font partie les entreprises de gros œuvre, regroupent plus de la moitié des salariés du secteur, tandis que les Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation en rassemblent plus d'un quart.

Le nombre de salariés du secteur a connu une augmentation entre 2019 et 2020. Il s'établit à 5 518 salariés soit près de 6 % de plus que l'an dernier (5 211 en 2019). Ce chiffre est d'autant plus marquant que durant la même période, le nombre de salariés du privé a reculé de 3,9 %. À noter que l'intérim n'est pas considéré dans ces chiffres, or la Construction est le secteur qui y a le plus recours¹.

¹ Voir Focus n°100 Travail intérimaire 2019

3. Salariés de la Construction par nationalité et sexe en 2020



*Dont non renseignés

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

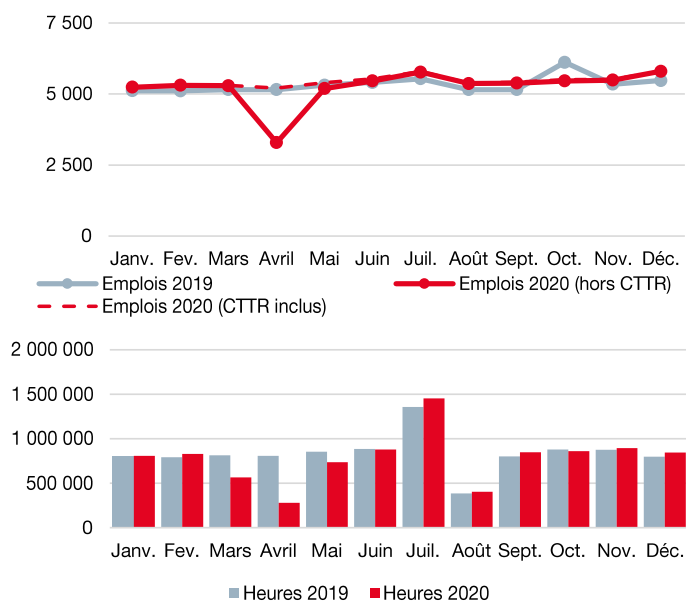
4. Répartition des salariés et employeurs de la Construction par Groupe NAF en 2020

	Employeurs		Salariés		
	Nb	Variation 19-20	Nb	Variation 19-20	Poids
Autres travaux de construction spécialisés	134	-1,5%	2 779	8,4%	50,4%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	87	-1,1%	1 415	5,6%	25,6%
Travaux de finition	65	1,6%	676	-0,9%	12,2%
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	10	0,0%	281	23,7%	5,1%
Démolition et préparation des sites	6	20,0%	144	14,3%	2,6%
Autres groupes NAF	28	-3,4%	223	-17,7%	4,0%
Total Construction	330	-0,6%	5 518	5,9%	100%
Total en Principauté	6 126	-0,9%	51 008	-3,9%	

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

L'emploi de la Construction relativement peu impacté par la crise sanitaire

5. Évolution du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées de la Construction



La Covid-19 a eu un impact moins important en termes d'emploi sur ce secteur qu'elle ne l'a eu sur d'autres. Ses conséquences ont notamment été limitées par la poursuite d'une partie des chantiers pendant le confinement.

Seul le mois d'avril affiche une baisse conséquente du nombre d'emplois mais le dispositif de CTTR (Chômage Total Temporaire Renforcé) a permis de compenser cette chute. Ainsi, dès mai 2020, le nombre d'emplois retrouve son niveau de l'année précédente, excepté au mois d'octobre, où une légère baisse est constatée par rapport à 2019.

Cette reprise d'activité se traduit également sur le volume d'heures travaillées. En effet, à partir du mois de juin, le nombre mensuel d'heures travaillées en 2020 est équivalent voire supérieur à 2019.

Pour autant, comme pour les autres GSA, le temps global travaillé sur l'année 2020 reste tout de même inférieur à son nombre de l'année précédente, les heures perdues en mars, avril et mai n'ayant jamais pu être rattrapées.

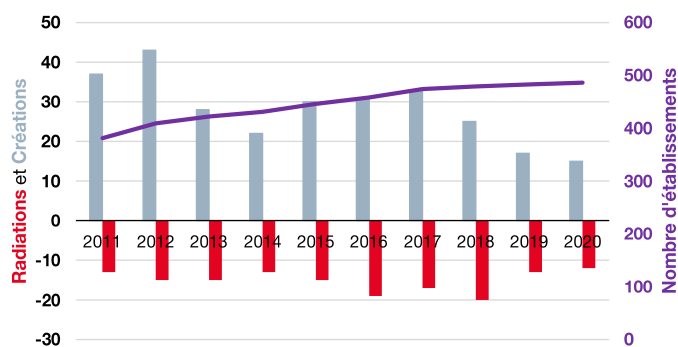
Un nombre d'établissements en hausse constante

En 2020, le nombre d'établissements actifs dans ce GSA est de 486. Il y en avait 105 de moins en 2011, soit une évolution de +27,6 % en 10 ans. Cela fait de la Construction le 7^e secteur en nombre d'établissements.

Sur l'année 2020, 15 entités ont été créées contre 12 radiées. Ce solde est positif tous les ans sur la décennie. Depuis 2011, 244 nouvelles structures ont été enregistrées pour seulement 139 radiations définitives.

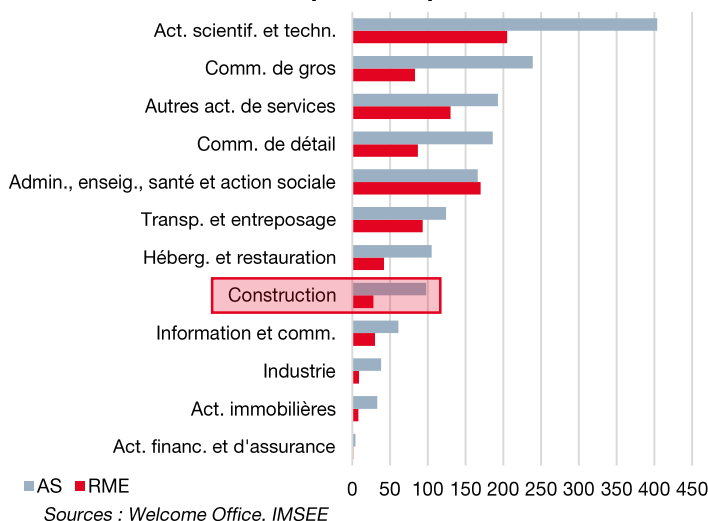
La moyenne d'âge des établissements est quant à elle élevée (16,6 ans en moyenne dans le secteur contre 12,3 ans au global).

6. Évolution du nombre de créations, radiations et d'établissements actifs dans la Construction



Un secteur moins concerné par les aides de l'État

7. AS et RME accordées pour chaque GSA en 2020



Les entreprises de la Construction n'ont pas beaucoup eu recours aux aides mises en places par l'État comparativement aux autres secteurs.

Parmi les deux aides d'urgence d'abord instaurées (Aide aux Sociétés et Revenu Minimum Extraordinaire), ce GSA a principalement été concerné par l'AS. En effet, plus de 85 % des entreprises de la Construction sont des sociétés (SAM ou SARL), or le RME s'adressait exclusivement aux travailleurs indépendants (Personnes physiques).

Ce secteur se situe dans la moitié des secteurs les moins soutenus pour chacune de ces deux aides.

De la même manière, la Commission d'Accompagnement à la Relance Économique (CARE) n'a que très peu concerné ce Grand Secteur d'Activités.

Le Grand Secteur d'Activité de la Construction comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil (chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations et le montage de bâtiments préfabriqués). Il comprend également les activités de promotion immobilière dès lors qu'elles réunissent les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente (voir NAF rév. 2,2008).

